

15 NOVEMBRE 2019



AUGMENTATION de votre salaire au 01 JANVIER 2020

Suite au protocole du PPCR signé par **L'UNSA Police**

REVALORISATION

Revalorisation au 1er janvier 2020 de 0,50% de l'Indemnité de Sujétions Spéciales Police.

de
l'I.S.S.P

Soit une progression totale de l'ISSP de **2%**.

et ça ce n'est pas Unité SGP FO qui l'a voté !!!

N'oublions pas que cette Indemnité n'avait été valorisée que de 6% en 30 ans.

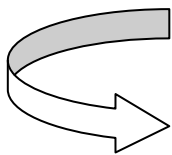
HAUSSE DE L'ALLOCATION

Majoration de l'Allocation de Maîtrise également au 1er janvier, soit 30€ supplémentaires.

de
MAITRISE

Donc une augmentation totale de 100€ / mois, depuis la signature du protocole d'accord.

Au 1er janvier 2019 → le montant de l'Allocation de Maîtrise était de 219,58€.



Au 1er janvier 2020, elle passera à 319,58€

Par conséquent, un gain salarial de 1200€ / an

L'UNSA Police,

toujours là POUR VOUS !

UNSA POLICE REGION PARIS IDF



www.unsapolice-grandparis.fr

